

CHARTRE DE PRÊT DES TABLETTES TACTILES

- 1** | L'inscription à la Médiathèque est obligatoire et doit être en cours de validité afin de pouvoir bénéficier du prêt de tablettes tactiles
- 2** | Le prêt de tablettes tactiles ne se fait que dans l'enceinte de la Médiathèque. Il est absolument interdit de faire sortir les tablettes tactiles hors de l'établissement
- 3** | Le prêt de tablettes se fait obligatoirement par un enregistrement sur la carte d'adhésion qui doit être en possession de l'adhérent
- 4** | Le prêt des tablettes est limité à 2 heures par jour et par adhérent
- 5** | Pour les mineurs, la signature de cette charte est obligatoire par un parent ou représentant légal
- 6** | Le prêt de tablettes tactiles se fait durant les horaires d'ouverture publique de la Médiathèque
- 7** | Lors de la consultation, les tablettes sont sous l'entière responsabilité de l'adhérent qui ne doit pas laisser le matériel prêté sans surveillance
- 8** | Toute perte, vol ou dégradation d'une partie ou de la totalité du matériel engage la responsabilité de l'utilisateur ou de son représentant légal, qui devra le remplacer à l'identique par du matériel neuf
- 9** | Il est strictement interdit de modifier la configuration des tablettes, de télécharger et d'y stocker des applications et documents personnels
- 10** | La Médiathèque ne pourra être tenue responsable des contenus produits sur les tablettes ainsi que des sites internet visités (cf dispositions générales du règlement intérieur de la Médiathèque)
- 11** | Les tablettes tactiles permettent de se connecter au réseau WIFI de la Médiathèque
- 12** | Un seul prêt de tablette par adhérent est possible à la fois
- 13** | Par la signature de cette charte l'adhérent s'engage à suivre les recommandations d'usage
- 14** | De manière générale et conformément au règlement intérieur de la Médiathèque, le non respect de la présente charte ou du règlement intérieur peut conduire à une exclusion temporaire ou définitive du service

DESRIPTIF DU MATÉRIEL PRÊTÉ

IPAD Air

- 1 tablette tactile IPAD Air
- 1 housse de protection
- 1 casque filaire (en option)



SAMSUNG GALAXY TAB 3

- 1 tablette tactile Samsung Galaxy Tab 3
- 1 housse de protection
- 1 casque filaire (en option)



CHARTRE DE PRÊT DES TABLETTES TACTILES

Je reconnais avoir pris connaissance de la Charte de prêt des tablettes tactiles de la Médiathèque de Tinquieux et m'engage à la respecter.

Nom

Prénom

Date de naissance

Adresse

.....

Téléphone

A Tinquieux, le

Signature de l'utilisateur

AUTORISATION PARENTALE (à remplir pour les mineurs)

Nom

Prénom

autorise, en tant que représentant légal, le mineur dénommé ci-dessus à emprunter les tablettes tactiles de la Médiathèque

A Tinquieux, le

Signature du représentant légal

Pour tout renseignement : 03 26 84 78 67 ou mediatheque@ville-tinquieux.fr